Corrigés des exercices : Tensions, mutations et crispations de la société d’ordres (seconde) à télécharger en PDF

Corrigé des exercices – Seconde

Voici les corrigés des exercices d’histoire de seconde sur « Tensions, mutations et crispations de la société d’ordres ». Chaque réponse est rédigée et expliquée, afin que tu comprennes la méthode et pas seulement le résultat. Cherche d’abord seul les exercices du chapitre, puis compare tes réponses.

Exercice 1 : Les mots du chapitre

1. Société d’ordres : société divisée en groupes hiérarchisés définis par la naissance et les privilèges. Exemple : la France de 1789 (clergé, noblesse, tiers état).

2. Privilège : droit particulier qui exempte d’une charge ou réserve un avantage. Exemple : l’exemption de la taille pour les nobles.

3. Taille : impôt direct payé surtout par le tiers état. Exemple : les paysans du Périgord la jugent trop lourde en 1636.

4. Absolutisme : système où le roi concentre tous les pouvoirs sans partage. Exemple : Louis XIV gouverne seul à partir de 1661.

5. Cahier de doléances : texte où une paroisse ou un ordre expose ses plaintes avant les États généraux. Exemple : le cahier d’Ahuillé, mars 1789.

6. Jurande : corporation de métier qui limite l’accès à un travail. Exemple : Turgot les supprime par l’édit de février 1776.

Exercice 2 : Frise : de la Fronde aux cahiers

1. (1) révolte des Croquants ; (2) arrestation de Broussel et journée des barricades ; (4) révolte du papier timbré et des Bonnets rouges ; (6) renvoi de Turgot (ou édits de février 1776).

2. (3) 1661 ; (5) 1682 ; (7) 1789.

3. 1636, 1648, 1661, 1675 : XVIIe siècle ; 1682 : XVIIe siècle ; 1776, 1789 : XVIIIe siècle.

Exercice 3 : Durées

1. 1675 - 1648 = 27 ans.

2. En 1643 : 4 ou 5 ans, selon la date de naissance (5 septembre 1638, il a donc 4 ans à son avènement en mai 1643). En 1661 : 22 ans.

3. 1789 - 1614 = 175 ans.

4. 5 ans.

Exercice 4 : Lire une carte des révoltes

1. Ouest : Bonnets rouges (Bretagne, 1675) et Nu-pieds (Normandie, 1639). Sud-Ouest : Croquants (Périgord, 1636) et Fronde de Bordeaux.

2. Paris (Fronde, 1648).

3. Les provinces supportent mal la fiscalité décidée à Paris et la présence des troupes ; l'éloignement du pouvoir rend la surveillance plus difficile.

4. Toutes réagissent à la hausse des impôts (taille, gabelle, taxes nouvelles) liée aux guerres.

Exercice 5 : Légender le fond de carte

1. 1 Paris ; 2 Rennes ; 3 Périgueux ; 4 Avranches ; 5 Bordeaux ; 6 Versailles.

2. Paris : Fronde et barricades (1648) ; Rennes : Bonnets rouges (1675) ; Périgueux : Croquants (1636) ; Avranches : Nu-pieds (1639) ; Bordeaux : Fronde des princes (1650-1653) ; Versailles : installation de la cour (1682).

3. En rouge : Rennes, Périgueux, Avranches. En bleu : Paris et Bordeaux (Fronde).

Exercice 6 : La Bruyère décrit les paysans

1. Extrait des *Caractères* de La Bruyère, moraliste qui observe la société de Louis XIV, entre 1688 et 1696.

2. « animaux farouches », « mâles et femelles », « tanières », « noirs, livides et tout brûlés du soleil ».

3. « ils montrent une face humaine, et en effet ils sont des hommes ».

4. Ironie : les paysans produisent le pain de tous, donc ils ont droit au moins à en manger. La Bruyère dénonce leur misère.

5. Il révèle le mépris des élites mais aussi une critique morale de l'inégalité : l'auteur oblige son lecteur à regarder ceux qui le nourrissent.

Exercice 7 : La Fronde vue par Retz

1. Extrait des *Mémoires* du cardinal de Retz, coadjuteur de Paris, qui raconte la journée du 27 août 1648 après l'arrestation de Broussel ; le texte est écrit plus de vingt ans après.

2. « incendie subit et violent », « toute la ville », « plus de deux cents barricades en moins de deux heures ».

3. « Tout le monde sans exception » : hommes, femmes, enfants ; les bourgeois et le peuple.

4. Les Parisiens se disent fidèles au roi mais rejettent son ministre impopulaire, rendu responsable des impôts.

5. Retz est acteur et se met en valeur ; il écrit longtemps après et peut exagérer (« enfants de cinq et six ans »).

Exercice 8 : Une répression racontée par Mme de Sévigné

1. Lettre de Mme de Sévigné, noble qui séjourne aux Rochers, près de Rennes, à sa fille Mme de Grignan, 30 octobre 1675, après la révolte du papier timbré.

2. Cinq mille soldats cantonnés, taxe de cent mille écus sur les bourgeois, bannissement d'une rue, rouement et écartèlement d'un violon, soixante bourgeois arrêtés et menacés de pendaison.

3. Un ton léger et ironique : « Cette province est un bel exemple pour les autres… de ne point jeter des pierres dans leur jardin. »

4. Elle est du côté de l'ordre et du gouverneur : elle plaint les victimes mais minimise la gravité des peines. Elle appartient à la noblesse et écrit pour distraire sa fille.

Exercice 9 : Confrontation : le paysan écrit et le paysan peint

1. Document 1 : texte de La Bruyère, 1688-1696. Document 2 : peinture à l'huile de Louis Le Nain, vers 1642, musée du Louvre.

2. Une famille de plusieurs générations, assise ou debout autour d'une table : une vieille femme avec un verre de vin, un garçon qui joue de la flûte, un homme avec un pain, une mère et des enfants ; vêtements simples, pieds nus, objets de cuisine par terre ; lumière douce sur des visages graves.

3. La Bruyère choque en parlant d'animaux ; Le Nain peint la dignité de la famille et ses

gestes quotidiens, sans moquerie.

4. Les deux montrent la pauvreté (pain, pieds nus, vêtements usés), mais le texte l'exagère pour dénoncer, le tableau idéalise en partie, avec un calme et un recueillement peu réalistes pour une époque de guerres et de famines. Aucun des deux n'est un reportage : il faut les croiser.

Exercice 10 : Saint-Simon et la « vile bourgeoisie »

1. Extrait des *Mémoires* du duc de Saint-Simon, noble de cour, rédigés dans les années 1740 à propos de la fin du règne de Louis XIV.

2. D'avoir confié le gouvernement à des ministres adroits qui n'ont pensé qu'à eux et ont détruit toute émulation et toute capacité.

3. La bourgeoisie, dans les mots « long règne de vile bourgeoisie » : les ministres roturiers de Louis XIV.

4. Saint-Simon est un aristocrate rancunier, écarté du pouvoir ; il défend l'idée que seuls les grands seigneurs devraient gouverner. Les ministres de Louis XIV (Colbert, Louvois) ont été efficaces et ont servi l'État.

Exercice 11 : Confrontation : Louis XIV vu par Saint-Simon et par Rigaud

1. Document 1 : *Mémoires* de Saint-Simon (rédigés vers 1740-1749, à propos de la cour de Louis XIV). Document 2 : portrait en pied de Louis XIV par Hyacinthe Rigaud, 1701, musée du Louvre.

2. Le roi, âgé de 63 ans, est debout, jambe avancée, tenant le sceptre ; il porte le grand manteau bleu fleurdelisé doublé d'hermine, la couronne et l'épée sont posées sur un coussin, un fauteuil de style royal et un grand rideau complètent le décor.

3. Il observe son entourage, note les absents, juge sans appel ceux qu'il ne voit pas ; la présence est une forme d'obéissance.

4. Rigaud construit l'image d'un monarque majestueux, représenté en costume de sacre ; Saint-Simon montre le contrôle quotidien des courtisans. Le premier est une image officielle, le second un témoignage critique : ils se complètent.

Exercice 12 : Poullain de La Barre et l'égalité des sexes

1. Extrait de la préface d'un livre du philosophe cartésien François Poullain de La Barre, publié en 1673 (texte de l'édition de 1679).

2. Tout le monde, même les femmes, pense qu'elles sont incapables de participer aux sciences et aux emplois, et inférieures aux hommes.

3. La « règle de vérité » de Descartes : n’admettre pour vrai que ce qui repose sur des idées claires et distinctes.

4. Cette opinion est un préjugé ; les deux sexes sont égaux, les femmes étant aussi capables que les hommes.

5. Parce que la société d’ordres et l’Église reposent sur la hiérarchie, y compris entre hommes et femmes ; défendre l’égalité remet en cause une coutume tenue pour naturelle.

Exercice 13 : Histoire des arts : une femme peintre

1. Huile sur toile d’Adélaïde Labille-Guiard, 1785, exposée au Salon ; New York, Metropolitan Museum.

2. La peintre, au premier plan, assise devant son chevalet, une palette à la main, en robe de soie à la mode ; derrière elle, deux jeunes élèves se penchent sur son travail.

3. Qu’une femme puisse exercer comme artiste, diriger un atelier et former des élèves, ce qui reste exceptionnel ; le tableau est aussi une affirmation de son rang.

4. Labille-Guiard est reçue en 1783 à l’Académie royale de peinture, avec Vigée Le Brun, mais le nombre de femmes y est limité à quatre.

Exercice 14 : Turgot et la corvée

1. Préambule d’un édit royal de février 1776, rédigé par Turgot, contrôleur général des finances de Louis XVI, pour supprimer la corvée.

2. Elle pèse sur les plus pauvres, qui travaillent sans salaire et au détriment de leurs cultures.

3. Prendre le temps d’un paysan sans le payer lui fait perdre à la fois son temps et son salaire : c’est un impôt en travail plus un impôt en argent perdu.

4. La corvée est remplacée par un impôt en argent payé par tous les propriétaires, nobles et clergé compris : elle supprime un privilège.

5. Le Parlement refuse, le roi l’impose par un lit de justice le 12 mars 1776, mais Turgot est renvoyé le 12 mai et la corvée est rétablie.

Exercice 15 : Confrontation : les demandes de 1789

1. Document 1 : cahier d’une paroisse du Maine, mars 1789. Document 2 : brochure de Sieyès, début de 1789.

2. Suppression de la gabelle, un seul système de poids et mesures, partage égal des biens

entre enfants (nobles ou roturiers), justice plus rapide et moins chère.

3. Qu'est-ce que le tiers état ? Tout (il fait vivre la nation) ; qu'a-t-il été ? Rien (aucun pouvoir) ; que demande-t-il ? À devenir quelque chose.

4. Les deux réclament plus d'égalité. Le cahier part de besoins concrets de villageois, sans attaquer le roi ; Sieyès propose une théorie politique, où le tiers état est la nation. L'un exprime les plaintes, l'autre en tire un programme.

Exercice 16 : Une caricature de 1789

1. Gravure coloriée de 1789, auteur anonyme, musée Carnavalet.

2. Une paysanne en sabots et jupe bleue, avec une quenouille de laine, porte sur son dos deux femmes : une religieuse, un chapelet à la main, et une dame élégante au grand chapeau à plumes et rubans tricolores.

3. La paysanne, le tiers état ; la religieuse, le clergé ; la dame au grand chapeau, la noblesse.

4. Le tiers état jette de bon cœur ceux qu'il porte : il veut s'en débarrasser.

5. Elle exprime la colère contre les privilèges : le tiers état finance et nourrit les deux autres ordres ; l'image montre une opinion prête à rompre avec l'ordre ancien.

Exercice 17 : Les États généraux de 1789

1. Peinture à l'huile de Louis-Charles-Auguste Couder, 1839, qui représente l'ouverture des États généraux à Versailles le 5 mai 1789.

2. Une grande salle des Menus-Plaisirs, avec le roi sur son trône en hauteur, la famille royale, et les députés des trois ordres répartis dans la salle.

3. Le tableau date de 1839, cinquante ans après : c'est une reconstitution historique, qui présente l'événement avec le regard du XIXe siècle ; elle illustre mais ne remplace pas les sources de l'époque.

4. Le roi les réunit pour résoudre la crise financière, après l'échec de la réforme fiscale auprès des notables et des parlements ; la dernière réunion datait de 1614.

Exercice 18 : Un tableau statistique : les ordres

1. Clergé : environ 130 000 ; noblesse : environ 350 000 ; tiers état : plus de 27 millions.

2. 480 000 ÷ 28 000 000 ≈ 1,7 %, soit moins de 2 %.

3. Chaque ordre ne dispose que d'une voix : le tiers état, qui représente plus de 98 % des

habitants, peut être battu par les deux ordres privilégiés, qui comptent moins de 2 %.

4. Ce sont des ordres de grandeur : il n'y a pas de recensement général avant 1801 et les historiens discutent ces estimations.

Exercice 19 : Recherche guidée : les cahiers de doléances de ma commune

Exemple avec le cahier d'Ahuillé (Mayenne), 1er mars 1789 : (1) 15 articles. (2) Article 1 : suppression de la gabelle ; article 5 : un seul poids, une seule aune, une seule mesure ; article 6 : partage égal des biens nobles ou roturiers. (3) Impôts : articles 1 à 4 ; unification des mesures : article 5 ; privilèges : article 6 ; justice : article 14 ; vie quotidienne : articles 7 à 13 et 15. (4) Les habitants demandent la fin de charges qui pèsent sur le peuple, plus d'égalité devant l'héritage et la justice : ils critiquent des privilèges sans attaquer le roi. (5) Wikisource, qui reproduit le recueil publié en 1881 par Duchemin, et les archives départementales, qui conservent les originaux.

Exercice 20 : Réponse à une question problématisée

Introduction. En 1789, les députés des États généraux se placent encore selon l'ordre auquel ils appartiennent. La société d'ordres, qui répartit les Français en clergé, noblesse et tiers état selon la naissance et les privilèges, est pourtant contestée depuis longtemps. Comment l'a-t-elle été, du XVIIe siècle à 1789 ? Nous verrons d'abord les révoltes, puis les critiques et projets de réforme.

Première partie. Au XVIIe siècle, les contestations prennent la forme de révoltes. Les paysans refusent l'impôt : Croquants en 1636, Bonnets rouges en 1675, réprimés par l'armée comme le raconte Mme de Sévigné. Les nobles et les magistrats se soulèvent pendant la Fronde (1648-1653). Mais ces révoltes visent plus l'impôt ou le ministre que l'ordre lui-même, et Louis XIV les domine en installant la cour à Versailles.

Seconde partie. Au XVIIIe siècle, la critique est plus intellectuelle. Les philosophes, les bourgeois et quelques femmes remettent en cause les privilèges et les hiérarchies : Poullain de La Barre défend l'égalité des sexes dès 1673, Turgot veut supprimer la corvée et les jurandes en 1776 mais échoue devant les privilégiés. En 1789, les cahiers réclament l'égalité devant l'impôt et la justice, et Sieyès affirme que le tiers état est « tout ».

Conclusion. La société d'ordres est donc attaquée par le bas (révoltes paysannes), par le haut (nobles et magistrats) et par les idées. Elle résiste tant que le roi la protège ; elle s'effondre en 1789, quand le tiers état se proclame Assemblée nationale.

Exercice 21 : Vrai ou faux ? Justifie.

1. Vrai. Clergé et noblesse comptent environ 480 000 personnes sur 28 millions.

2. Vrai. L'arrestation du conseiller Broussel, le 26 août 1648, déclenche les barricades.

3. Vrai. La cour s’y installe officiellement en 1682.

4. Faux. Ils protestent contre le papier timbré, le tabac et l’étain, créés en 1674.

5. Faux. Les jurandes sont supprimées en 1776 mais rétablies en août après le renvoi de Turgot.

6. Faux. Aucune femme n’est députée ; elles n’ont pas le droit de vote dans les assemblées, même si certaines femmes nobles ont pu être représentées pour leur fief.